

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9

Avignon, le 05 janvier 2023

Tél. 04.32.44.89.30

N° 23/047

TABLEAU D'AVANCEMENT ANNUEL

Le Président de CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE,

Vu le code de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'arrêté n°21-086 en date du 17 mars 2021 portant sur les Lignes Directrices de Gestion en vigueur au CDG 84,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2023 est établi comme suit :

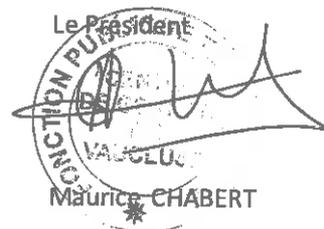
Avancement au grade de : Catégorie B (filière administrative)

Nom / Prénom	Grade d'origine	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BLANC HAMEL Béatrix	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe	01/01/2023

Avancement au grade de : Catégorie B (filière culturelle)

Nom / Prénom	Grade d'origine	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
ELFRODI Fanny	Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 2ème classe	01/01/2023

- Article 2 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Vaucluse qui en assurera la publicité, en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée.
- Article 3 :** Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.
- Article 4 :** La Directrice générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise :
- au Représentant de l'Etat,
 - au Comptable de la collectivité,
 - à l'intéressée.

Le Président

Maurice CHABERT